

# ACTION URGENTE

## DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS TOUJOURS EN DANGER

Ali Bikas, un défenseur des droits humains iranien, semble être toujours en détention dans la section 209 de la prison d'Evin (qui est contrôlée par le ministère du Renseignement), où il risque d'être victime de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Shiva Nazar Ahari, journaliste, blogueuse et militante des droits humains, a été libérée sous caution de cette prison, située à Téhéran, le 23 septembre. Naseh Faridi, également défenseur des droits humains, a été libéré sous caution le 1er septembre ou aux alentours de cette date, soit environ deux semaines après avoir comparu devant un tribunal.

Shiva Nazar Ahari, membre du Comité des reporters des droits humains (CHRR), a été arrêtée le 14 juin 2009 et est restée détenue à la prison d'Evin pendant trois mois. Le montant de sa caution a d'abord été fixé à 5 milliards de rials (environ 347 000 euros), une somme que sa famille ne pouvait pas payer. Le 16 septembre, il a été réduit à 2 milliards de rials (environ 138 000 euros) et sa famille a pu s'en acquitter. Elle a été remise en liberté le 23 septembre après le versement de sa caution. À la connaissance d'Amnesty International, elle n'a été inculpée d'aucune infraction.

Amnesty International n'a reçu aucune nouvelle information concernant Ali Bikas, membre du Comité étudiant pour la défense des prisonniers politiques (SCDPP) et militant pour les droits de la minorité azérie d'Iran, qui a également été arrêté au milieu du mois de juin 2009 à la suite de l'élection présidentielle controversée. L'organisation pense qu'il est toujours détenu à la prison d'Evin et ignore s'il est autorisé à recevoir des visites de ses proches et s'il a pu entrer en contact avec un avocat. Il a été jugé le 14 août 2009 lors d'un « procès pour l'exemple » au cours duquel il a été accusé d'être un « agent envoyé sur le terrain en vue d'un coup d'État en douceur ». Naseh Faridi, également membre du SCDPP, qui a comparu lors de la même audience, a été accusé dans un acte d'inculpation d'avoir fourni des informations à l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple (OIMP) – une organisation interdite basée à l'étranger – dans le cadre de ses activités au sein du SCDPP, notamment par le biais d'interviews accordées à des médias étrangers. Il a été libéré sous caution environ deux semaines plus tard.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- priez les autorités iraniennes de libérer immédiatement et sans condition Ali Bikas, un prisonnier d'opinion qui n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association ;
- exhortez-les à le protéger de toute forme de torture ou d'autres mauvais traitements et à lui permettre sans délai d'entrer régulièrement en contact avec ses proches et un avocat ;
- appelez-les à abandonner les charges retenues, le cas échéant, contre Shiva Nazar Ahari, Ali Bikas et Naseh Faridi en raison de leurs activités en faveur des droits humains, notamment de leur travail d'information du public au sujet des violations de ces droits.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 12 NOVEMBRE À :

Responsable du pouvoir judiciaire :  
Ayatollah Sadeq Larijani, Office of the  
Head of the Judiciary, Pasteur St., Vali  
Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri,  
Tehran 1316814737, Iran

Courriers électroniques : *via son site*  
Internet :

<http://www.dadiran.ir/tabid/81/Default.aspx> (1<sup>er</sup> champ comportant une étoile : prénom ; 2<sup>e</sup> champ : nom de famille ; 3<sup>e</sup> champ : adresse électronique)

Formule d'appel : *Your Excellency, /*  
Monsieur le Ministre,

Responsable du Comité parlementaire  
spécial pour le réexamen des  
arrestations effectuées après l'élection :  
Parviz Sorouri, Majles-e Shoura-ye  
Eslami, Baharestan Square,  
Tehran, République islamique d'Iran  
Fax : + 98 21 334 40309

Courriers électroniques :

[sorouri@majlis.ir](mailto:sorouri@majlis.ir)

Formule d'appel : *Your Excellency, /*  
Monsieur,

Copies à :

Directeur de la prison d'Evin :

Evin Prison, Chamran Highway, Near  
Hotel Azadi, Dasht-e Behesht Street,  
Téhéran, République islamique d'Iran  
Courriers électroniques : *via son site*  
Internet :

<http://www.tehranprisons.ir/index.php?Module=SMMComplain>

(Cliquez sur « E » en marge des champs pour changer d'alphabet.  
1<sup>er</sup> champ : ne rien écrire ; 2<sup>e</sup> champ : nom ; 3<sup>e</sup> champ : adresse électronique ; 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> champs : ne rien écrire ; 6<sup>e</sup> champ : ville ; 7<sup>e</sup> champ : objet du message ; 8<sup>e</sup> champ : message ; 9<sup>e</sup> champ : ne rien écrire ; 10<sup>e</sup> champ : sélectionner le 3<sup>e</sup> choix ; 11<sup>e</sup> champ : cliquer pour envoyer)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 239/09, MDE 13/098/2009. Pour plus d'informations : [www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/098/2009/fr](http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/098/2009/fr)

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS TOUJOURS EN DANGER

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Comité étudiant pour la défense des prisonniers politiques (SCDPP) a été fondé en 1998. Il apporte un soutien aux prisonniers politiques et à leurs proches, quelle que soit leur affiliation politique. Les autorités iraniennes ne lui ont pas permis de s'enregistrer en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG), au motif qu'« *il n'y a pas de prisonniers politiques en Iran* ». Le Comité des reporters des droits humains (CHRR) a été fondé en 2006 et milite contre tous les types d'atteintes aux droits humains, en particulier celles qui touchent les femmes, les enfants, les prisonniers et les travailleurs.

Shiva Nazar Ahari a été la quatrième secrétaire générale du SCDPP, mais n'appartient plus à cette organisation. Elle est l'un des membres fondateurs du CHRR et appartient aussi à la Société de défense des enfants des rues et des enfants travailleurs, ONG enregistrée officiellement qui a été fermée par la police en 2008 mais a ensuite été autorisée à rouvrir ses portes. Elle milite également au sein du Conseil pour la défense du droit à l'éducation et participe à la campagne Un million de signatures (également appelée Campagne pour l'égalité), qui vise à recueillir les signatures d'un million d'Iraniens pour une pétition demandant la réforme des lois discriminatoires envers les femmes. En 2008, elle n'a pas été autorisée à préparer un diplôme supérieur d'ingénieur en raison de ses activités passées. Elle a déjà été arrêtée et détenue pendant trois semaines en 2004, dans le cadre d'une manifestation avec des familles de prisonniers politiques devant un bâtiment des Nations unies à Téhéran. Elle a été condamnée à un an d'emprisonnement. Cette peine, suspendue pour cinq ans, pourrait encore être appliquée. Shiva Nazar Ahari a été convoquée à maintes reprises pour interrogatoire par des agents du Renseignement et a reçu de nombreux appels téléphoniques de menaces émis, semble-t-il, par des membres des forces de sécurité.

Ali Bikas, qui appartient à la minorité azérie d'Iran, a déjà été détenu en 1999 à la suite des manifestations étudiantes de l'université de Tabriz qui se sont déroulées après que des groupes en civil qui agissaient, semble-t-il, pour le compte des autorités iraniennes ont fait irruption sur des campus universitaires et ont agressé des étudiants qui s'étaient réunis pour protester contre la fermeture de *Salam*, un journal réformiste. Condamné en première instance à cinq ans d'emprisonnement pour sa participation à ces manifestations, il a vu sa peine réduite à deux ans en appel, avant d'être gracié par le guide suprême et libéré en décembre 2000. Il est membre de l'Association islamique des Azéris d'Iran et a participé activement à la récente campagne électorale de Mir Hossein Moussavi, jusqu'à ce qu'il démissionne pour protester contre une vidéo montrant, semble-t-il, l'ancien président Khatami, qui soutenait la campagne de ce candidat, en train de faire des plaisanteries insultantes envers les Azéris.

Naseh Faridi est un ancien dirigeant de l'Association des étudiants islamiques au sein de l'université de formation des enseignants de Téhéran et appartient au comité central du SCDPP.

Les manifestations contre l'élection controversée de juin ont été immédiatement réprimées avec une force excessive. Des dizaines de manifestants ont été tués et des centaines d'autres ont été blessés. La plupart des quelque 4 000 personnes arrêtées dans tout le pays ont été torturées en détention, au moyen de méthodes incluant le viol, et certaines en sont mortes. Bien qu'elles aient reconnu que certaines violations avaient été commises, les autorités semblent essayer de cacher la vérité sur ce qui s'est passé en fermant les bureaux des organisations qui recueillent des témoignages faisant état de tels agissements et en arrêtant certaines personnes qui y travaillent. Au cours de procès collectifs manifestement inéquitables, des détenus ont « avoué » – vraisemblablement sous la contrainte – avoir provoqué des troubles en vue de renverser le régime. Ces « aveux » ont été déclarés recevables par le tribunal. Certaines personnes jugées ont été filmées formulant ce type d'« aveux », et ces séquences ont été diffusées à la télévision avant leur procès. Le 20 septembre, le guide suprême a déclaré dans un sermon : « *Tout aveu formulé dans un tribunal, devant des caméras, devant des millions de téléspectateurs est religieusement, et aux yeux des gens sages, crédible.* » Certains accusés pourraient être condamnés à mort.

Action complémentaire sur l'AU 239/09, MDE 13/101/09, 1<sup>er</sup> octobre 2009

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

